

Lecteurs et analphabètes chez les nobles hongrois (XVII^e-XVIII^e siècles)

«Je ne sais ni lire, ni écrire. Je suis un gentilhomme hongrois!», a écrit en 1845 Sándor Petőfi, le plus grand poète hongrois du XIX^e siècle, dans son poème intitulé «Le gentilhomme hongrois». Le poème décrit sur un ton sarcastique le gentilhomme hongrois, qui vit désœuvré dans sa maison ancestrale: il y a déjà longtemps qu'il n'a pas touché à son épée entamée par la rouille et il s'intéresse non aux affaires de son pays, mais seulement à sa pipe et aux festins. Le poème de Petőfi est évidemment une satire qui se moque de la noblesse arriérée s'accrochant obstinément à ses privilèges. Pourtant, l'analphabétisme devait être un problème important pour la noblesse hongroise, au milieu du XIX^e siècle encore, si l'on considère, que même au cours de la diète de 1843, les délégués ont longuement discuté la question de savoir si les gentilshommes ne sachant ni lire ni écrire pouvaient également voter. Plusieurs orateurs ont argué que le vote nécessitait surtout indépendance et lucidité, et que l'on ne pouvait pas dire que celui qui ne sait ni lire ni écrire ne pouvait pas être indépendant d'esprit. Au cours de l'élection des députés de la diète, les gentilshommes votaient non par des bulletins, mais en déposant des boules d'argile de couleur: ainsi, les analphabètes n'étaient pas désavantagés. À cette époque, le baron Miklós Wes-selényi, une des figures de proue du mouvement des réformes, a écrit que si les gentilshommes ne sachant ni lire ni écrire étaient exclus du scrutin, nombre d'entre eux perdraient leur droit de vote.

Du XVI^e au XVIII^e siècle, certains gentilshommes hongrois ont fréquenté les universités d'Europe occidentale et ont réuni des bibliothèques reflétant la culture la plus moderne de l'époque. Comme, durant cette période, l'effectif de la bourgeoisie hongroise était faible, l'élite intellectuelle du pays se recrutait surtout parmi les gentilshommes. Les archives des comitats ont conservé bien des croix tracées par des mains de gentilshommes et, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, il y avait beaucoup de nobles analphabètes. Si nous ne voulons pas nous contenter d'une constatation difficile à attaquer, mais en même temps très vague, selon laquelle «il y avait des gentilshommes de tous les types», il faut essayer d'examiner non pas certains cas intéressants, mais la noblesse entière, au moins dans une région, par le biais de la statistique.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, le centre de la Hongrie était occupé par l'Empire turc, dans la partie orientale régnait le vassal du sultan, le prince de Transylvanie, tandis que le tiers occidental appartenait à l'empire Habsbourg. Les trois parties du pays ne seront réunies sous la dynastie Habsbourg qu'après la paix de Carlowitz (1699). Les hostilités permanentes étaient une des causes de la proportion très élevée représentée par la noblesse en Hongrie : selon le recensement de la population en 1784, la noblesse constituait 4,8% de la population du pays. En évoquant la noblesse, nous parlons en fait non pas d'une seule couche sociale, mais de deux. Les titres de baron et de comte, l'invitation à la chambre des magnats de la diète, différencient l'aristocratie des autres gentilshommes. Mais la simple noblesse se divise elle-même en deux couches qui s'opposent nettement : la noblesse terrienne constitue 10% environ de la noblesse, dont les neuf dixièmes pour les hobereaux. La situation matérielle et le mode de vie conditionnent les possibilités culturelles et, sur ce plan, ces deux milieux diffèrent énormément l'un de l'autre. Le statut juridique unique de la noblesse fait que cette différence n'a pas été assez fortement soulignée par l'historiographie, mais elle était évidente pour tous les contemporains.

La base de nos recherches est un grand comitat très peuplé, pourvu d'une noblesse nombreuse, le comitat de Vas situé à la frontière de l'Autriche. À la fin du XVIII^e siècle, 6,7% de la population sont des nobles. Nous avons confronté les données obtenues pour Vas avec celles de plusieurs autres comitats disposant d'une noblesse nombreuse – au total dix comitats de la Hongrie du nord et de l'ouest dans lesquels, à l'époque du recensement de 1784, vivait 26% de la noblesse hongroise. Bien que comportant beaucoup d'erreurs, le recensement de la noblesse effectué en 1755 dans toute la Hongrie a montré que pas moins de 40% de la couche inférieure de la petite noblesse sans fortune (les hobereaux) se concentrait dans trois grands comitats de Hongrie – Vas, Zala et Borsod. Nous les avons intégrés tous les trois dans notre examen.

L'énorme différence sociale qui séparait les couches (juridiquement indistinctes) de la simple noblesse se manifestait également dans leurs possibilités d'instruction. Les enfants des hobereaux allaient dans les petites écoles de village, avec les fils des paysans. C'est pourquoi au cours de l'examen de la noblesse les paysans ont souvent déclaré bien connaître tel ou tel gentilhomme, puisqu'ils avaient fréquenté avec lui l'école de leur village. La noblesse terrienne, elle, engageait souvent un précepteur auprès de ses enfants avant de les envoyer à un lycée de ville. A la fin du XVIII^e siècle, il y avait souvent même un professeur de français pour affiner l'esprit des fils de la noblesse aisée de province. Bien sûr, cette différence s'est également manifestée dans la culture des deux couches de la noblesse ¹.

¹ Voir la littérature abondante de la question en français, anglais et allemand citée dans István György Tóth (éd.), *1000 ans d'histoire hongroise*, Budapest, Corvina-Osiris, 2003, pp. 286-302,

LETTRÉS ET ANALPHABÈTES

Signatures pleines d'entrain, noms griffonnés, signatures commencées et inachevées, monogrammes laissant entrevoir un semi-analphabétisme et croix pour remplacer la signature en bas des documents – il subsiste dans les documents d'archives suffisamment de signatures et de croix posées par les mains de la noblesse hongroise du XVI^e au XVIII^e siècle pour que nous puissions examiner la connaissance de l'écriture par les signataires.

Les diplômes du XVI^e siècle montrent que la signature ne s'était pas encore imposée comme mode unique d'authentification, à cause de l'analphabétisme massif des nobles. Le moyen principal d'authentification continue d'être le sceau, tout comme au Moyen Âge. Parmi les gentilshommes, quelques-uns écrivent leur nom de leur propre main à côté de leur sceau, d'autres dessinent après leur sceau une croix remplaçant la signature. Cependant, au XVI^e siècle, l'absence de signature ne signifiait pas nécessairement l'analphabétisme : souvent le nom même de ceux sachant écrire était porté par le scribe à côté du sceau, puisque seul celui-ci avait de l'importance. Beaucoup de documents du XVI^e siècle ne portent en bas que des sceaux, sans nom, signature ni croix quelconque.

Au cours du XVII^e siècle, la situation évolua et, au sein de la noblesse, naquit l'exigence de l'authentification de sa propre main. Cette volonté est manifeste dans un diplôme sur la mise en gage d'une prairie, document émis en 1610 par deux nobles terriens, deux frères, Pál et Mátyás Sibrik ². L'un d'eux, Pál, savait bien écrire, et sa signature bien formée se trouve près de son sceau. Son frère Mátyás, lui, était analphabète et cela le gênait apparemment, puisqu'il a ajouté en post-scriptum :

Ps. Étant donné que moi, Mátyás Sibrik, ne connais pas l'écriture, j'ai fait trois croix qui doivent avoir la même force que si elles étaient mon nom écrit de ma propre main...

Six ans plus tard, le gentilhomme Gáspár Cziráky met en gage quatre acres de terre auprès de son beau-frère, notaire des comitats de Vas et de Sopron. Étant donné que son beau-frère, notaire de comitat, savait évidemment bien écrire, Cziráky, tout comme Mátyás Sibrik, déjà cité, était très gêné par son analphabétisme. Il s'adresse en ces termes aux témoins à la fin de la lettre de gage :

Je vous prie donc, étant donné que je ne suis pas un homme qui connaisse l'écriture, de bien vouloir certifier cette lettre avec l'écriture de votre main et avec vos sceaux.

699-702, et István György Tóth, «Hungarian Culture in Early Modern Age», dans *A Cultural History of Hungary*, éd. László Kósa, Budapest, 1999, pp. 154-228.

² Archives nationales hongroises (ANH), Budapest P 600, Szarvaskendi Sibrik, 8. 26. Cf. Archives du comitat de Vas (ACV), Szombathely, XIII-37. Tolnay-Cziraky, *passim*. XIII-37. Szelestey, *passim*.

Toutefois, la lettre de gage n'a finalement été signée que par un seul des témoins, Ambrus Chernel, juré de comitat, l'autre juré de comitat, Miklós Mesterházy, n'ayant fait que la marque du cachet de sa bague près de la croix de Cziráky – il ne savait vraisemblablement pas aussi bien écrire que le présumait Cziráky.

La conception caractéristique de l'époque moderne, selon laquelle la signature revêt une très grande importance, ne s'est répandue que lentement parmi la noblesse. Nous ne pouvons pas vérifier statistiquement la connaissance de l'écriture de la noblesse du XVII^e siècle – nous n'avons pas réussi à trouver assez de signatures pour rendre possible la mesure, chiffres à l'appui, du développement de la connaissance de l'écriture. Ceci est toutefois révélateur des nobles du XVII^e siècle, dans une période où l'on se distinguait non pas d'abord par le maniement de la plume, mais par celui du sabre. C'est pourquoi si peu de témoignages scripturaires proviennent de leurs mains. Boldizsár Kisfaludy, dont le père avait été officier du commandant de Transdanubie, a servi dans l'armée hongroise insurgée contre les Habsbourg et a émigré en France après la défaite de la guerre d'indépendance de Rákóczi. Dans une lettre écrite de France, il évoque l'histoire de sa famille au XVII^e siècle :

Il est vrai que je ne connais aucun membre de ma famille qui ait été avocat, ils étaient plutôt militaires. Mais le service militaire ne leur a pas fait grand bien.

Réalisant que l'époque du service militaire est révolue, il a proposé à sa mère d'envoyer ses frères

auprès d'un avocat et puis auprès d'un magistrat. Puisque mon jeune frère, Antal, a étudié la loi allemande, qu'il étudie aussi la loi hongroise, cela n'exige pas beaucoup d'armes ni de chevaux...³

Cependant, au XVII^e siècle, aux yeux de la noblesse vivant près des confins militaires⁴ avec les Turcs, c'est beaucoup le maniement avec compétence «des armes et des chevaux» qui conférait autorité plus que celui de «la loi hongroise». Ce jugement est confirmé par l'opinion du comte Ádám Batthyányi, commandant de la Transdanubie du Sud, et par les officiers de son armée :

Il ne faut pas prendre en considération le fait que quelqu'un soit analphabète», écrivait l'aristocrate en 1650 pour soutenir son candidat au poste de juge de l'armée des haidoucs de Körmend, «étant donné que le pauvre András Hidas, [ancien commandant de la forteresse de Körmend] ne savait pas écrire, mais il connaissait bien son métier; il arrive souvent que quelqu'un qui sache écrire, ne se connaisse pas en questions militaires...

³ ANH P 430 Kisfaludy 9. 1718. Voir aussi: István György Tóth, «Une société aux lisières de l'alphabet. La paysannerie hongroise aux XVII^e et XVIII^e siècles», *Annales*, 56 (2001), 4-5, pp. 863-880.

⁴ *Militärgrenze*: il s'agit des territoires qui sont à la frontière entre les États des Habsbourg et l'Empire ottoman, et dont le statut juridique était particulier.

L'aristocrate, nullement inculte, ne considérait pas important, même lors de l'exercice de la fonction de juge, que le candidat sache écrire, mais estimait suffisant que le juge de l'armée connaisse bien les questions militaires ⁵.

La noblesse terrienne de Transdanubie occidentale a participé également au XVIII^e siècle aux insurrections de la noblesse et aux guerres de l'Empire Habsbourg, mais elle avait alors mieux compris l'importance des connaissances juridiques. Les trois testaments de György Bogyay, un personnage aisé, écrits entre 1702 et 1712, datent à peu près de la même époque que la lettre citée de Boldizsár Kisfaludy ⁶. György Bogyay voulait assurer la situation de ses propres enfants, parce qu'il craignait qu'après sa mort, sa femme ne favorise plutôt ses filles nées d'un mariage antérieur. C'est pourquoi, dans son testament daté de 1702, Bogyay espère que sa femme ne désavantagera pas ses fils, mais « les élèvera et les mettra à l'école (...) puis leur fera étudier le droit ». Il aurait donc aimé que ses fils exercent la profession juridique. Sa femme – a-t-il stipulé – ne devait se remarier qu'avec un homme de « bonne réputation » qui « fasse apprendre à ses fils l'arithmétique et le droit ». En 1710, György Bogyay écrit un nouveau testament, dans lequel il prie son beau-frère d'obliger ses fils à être avocats. Mais lui-même a finalement survécu à sa femme, ce qui lui donne l'occasion d'établir troisième testament, dans lequel il recommande à ses fils d'apprendre le droit. Tout comme Boldizsár Kisfaludy, György Bogyay voyait clair : une nouvelle époque avait commencé dans l'histoire de la Hongrie, la Transdanubie occidentale, auparavant confins militaires, était désormais une province éloignée des frontières dans un pays pacifié. Après la Paix de Szatmár (1711), dans un XVIII^e siècle plus tranquille, la connaissance des lois assurait un avenir plus brillant que le port des armes.

Au cours du XVII^e siècle, dans le milieu de la noblesse terrienne de Transdanubie occidentale, la connaissance de l'écriture n'était pas générale. Cela ne peut être prouvé sur le plan statistique, mais le fait est révélateur, que l'on n'ait pas toujours réussi à engager, même dans l'appareil des comitats, des gens sachant l'écriture, alors que la tâche de juré de comitat exige que l'on soit capables de démêler le sens des documents. Si, par leurs signatures d'une belle envolée, la majorité des jurés du comitat de Vas font la preuve qu'ils savaient écrire, nous ne trouvons pas moins parmi eux au cours du XVII^e siècle quinze analphabètes, qui ne savaient que dessiner une croix à la place de leur nom.

Ferenc Tánczos, juré du comitat de Vas, a ouvertement écrit en 1655 qu'il mettait une croix sur le document « étant donné que je ne sais pas écrire ». Un autre juré de Vas, Gáspár Nagy, faisait de même en série dans les années 1620 et 1630, « ne sachant pas écrire ». D'autres, surtout dans la deuxième moitié du siècle, ne proclamaient pas si ouvertement leur analphabétisme, et seule la

⁵ ANH P 1322 Batthyany, Familia, No. 961. 83.

⁶ ANH P 61 Bogyay 3. 1702, 1710, 1712.

comparaison des signatures les trahit, lorsque plusieurs signatures ont été faites de la même main : en 1653, György Horváth, juge des nobles, a certes écrit son nom, mais avec des lettres clopinantes. Mais la « signature » du juré János Söjtöri est de la même main, comme le prouvent sans aucun doute les caractères uniformes des deux signatures : donc, à l'évidence, le sieur Söjtöri ne savait pas écrire. Après le nom d'un autre juré de Vas, son collègue serviable signant à sa place a même ajouté l'abréviation de « manu propria » (m. p.). Parmi ces paires de signatures, c'est surtout le prétendu paraphe de Boldizsár Tulok qui frappe : il a demandé à son collègue Boldizsár Bozzay d'écrire également son nom, mais l'identité des prénoms écrits en latin a induit en erreur le juge des nobles, qui a automatiquement écrit de nouveau son propre nom de Balthasar Bozzay. Puis il s'est ravisé, a biffé le nom de famille et a inscrit : Tulok (= bœuf, ignorant) – qualifiant ainsi inconsciemment son ami.

Il y avait des jurés auxquels ce n'était pas l'écriture elle-même, mais la forme latine de leur propre prénom qui donnait du souci. Le latin jouait un rôle important dans l'administration des comitats, de sorte que la tâche de ceux qui ne le connaissaient pas ne devait pas être beaucoup plus facile que celle des analphabètes. Non seulement les lettres clopinantes du juge des nobles György Horváth trahissent que l'écriture n'était pas son affaire, mais également le fait qu'au lieu du latin Georgio, il a écrit à moitié à la hongroise Görgio. À d'autres occasions, il écrit Gurgius au lieu de Georgius. En 1701, Benedek Börsöny, juré de Vas, aux lettres bien incertaines, a confondu les formes hongroises et latines de son prénom : il a écrit Benedekcto au lieu de Benedicto.

Il n'est guère surprenant qu'il ait fait des fautes grossières dans d'autres mots latins. En 1668, un juge des nobles de Vas, Zsigmond Márton, après avoir réussi à écrire son nom (avec des lettres certes incertaines), a dû signer également pour ses deux collègues analphabètes qui ne souhaitaient pas avouer publiquement leur ignorance en dessinant une croix. Dans la forme latine du nom du premier juré, le juge des nobles n'a fait que répéter une lettre, mais en signant à la place de Gergely Porpaki, il a commis une erreur plus grave : il a écrit Griorus au lieu de Gregorius. János Bodis, propriétaire terrien à Meszlén, est un exemple typique de ces jurés semi-analphabètes. En 1653, au bas d'une audition de témoin, son nom a été signé par un autre. Si Bodis n'était capable que de dessiner une grande croix, il n'était pas complètement analphabète : cinq ans auparavant, il avait émis un contrat de partage « de sa propre main », ce qui signifiait que ce noble semi- ou aux trois-quarts analphabète a dessiné – barbouillé – près de son sceau les lettres B. I., initiales de ses noms. La présence d'une croix ne signifiait pas nécessairement l'analphabétisme, et il pouvait y avoir une croix près du nom des jurés à la place du sceau. La croix après le nom n'indique l'analphabétisme sans ambiguïté que si le nom lui-même est écrit avec des lettres qui correspondent à une autre signature, c'est-à-dire si le nom de celui qui authentifie avec une croix est écrit par un collègue sachant écrire.

À cette époque, la faculté d'écrire des jurés, couche directrice du comitat, était médiocre. Au comitat de Zala, on trouve même au milieu du XVIII^e siècle des jurés qui, bien que ne sachant écrire leurs noms qu'avec des lettres convulsives et avec de grandes fautes, ont rempli cette fonction pendant deux décennies. À d'autres jurés de Zala, ce sont encore les mots latins qui donnaient du souci. À l'occasion d'une inspection en 1727, le juré signant le premier a préféré écrire son titre en hongrois. Le juré suivant a écrit son titre en latin et cela a tenté d'une manière fatale le troisième à se mettre en devoir d'écrire la formule latine. Mais juré de comitat et sachant écrire, il n'avait pas dû aller au-delà de l'école primaire, étant donné qu'il ne comprenait apparemment pas un mot de latin. Il n'a même pas pu recopier les mots «du noble comitat» (*inclyti comitatus*) de la ligne précédente: des arabesques saisies visuellement n'est sortie que la formule totalement dépourvue de sens «Neloctij Camitajus» (!). Farkas Csoknyai, juré du comitat du Somogy, est resté au même niveau: sur les diplômes, il écrivait mal la forme latine de son propre nom et de ses titres, et cela de façon fréquente, tandis que le mot «original» («document original») devenait chez lui parfois «orgenare», parfois «organale»...⁷

Dans le comitat de Vas, un peu plus développé, si un cas similaire ne pouvait plus se rencontrer au XVIII^e siècle, on trouve encore des jurés au siècle précédent qui commettent des erreurs similaires dans leur titulature: au lieu de «comitatus Castriferrei» (comitat de Vas), l'un d'eux a mis «Castriferrei», un autre «Crastriferrey». Ces mots sont erronés, comme la signature confuse du juré de Zala, mais témoignent aussi d'une chose tout à fait différente: nos deux jurés de Vas ne recopient pas ce qu'ils écrivent sans en comprendre un mot, par suite de leur manque de formation, mais ils devaient avoir étudié un peu le latin et, se souvenant de leurs études que l'on peut présumer courtes, introduisent des mots latins courants (*cras*, demain, *castra*, camps) dans leur titulature.

Au XVII^e siècle, l'analphabétisme des jurés, l'élite du comitat, était courant également dans d'autres comitats. En 1754, lors d'un procès en justification de noblesse dans le comitat de Gömör (Hongrie du Nord), l'avocat a avancé l'argument qu'il ne serait pas juste d'accepter n'importe quel document ancien: beaucoup de gens ont dû se conférer un titre de noblesse à eux-mêmes, se présentant devant le tribunal comme nobles

jadis, dans le siècle passé, devant un juge des nobles analphabète et très simple d'esprit, étant donné que dans ce siècle obscur [au XVII^e siècle], il y avait vraiment des jurés qui ignoraient jusqu'à l'orthographe de leur propre nom...

L'avocat des années 1750 condamnait déjà ces prédécesseurs du siècle précédent qui exerçaient au comitat une fonction sans savoir lire ni écrire. Au

⁷ ANH B 1391, Zala, Investigatio nobilium, Fasc. 6. Fol. 58. No. 8, ANH P 157 Esterházy, 65. XIII. No. 8. Cf. le chapitre «Le latin excellent des bergers hongrois», dans István György Tóth, *Politique et religion dans la Hongrie du XVII^e siècle*, Paris, Champion-Slatkine, 2004, pp. 53-57.

XVIII^e siècle, il n'était plus possible ni dans le département de Vas, ni dans celui de Gömör, que des analphabètes exercent de telles hautes fonctions. À la fin du XVII^e siècle, dans le comitat de Sopron, qui était par plusieurs aspects plus riche que le département de Vas, la connaissance de la lecture et de l'écriture était indispensable pour remplir la fonction de juré du comitat. En 1747, János Gántz, noble d'Adásztevel et âgé de soixante-neuf ans, se réfère au grand-père de la famille Horváth cherchant à prouver ses origines noble : Gergely Horváth avait même combattu lors du siège de Buda

c'était un noble riche et – comme le témoin s'efforçait de le défendre – il avait vécu à Dőr, dans le comitat de Sopron, sur sa propre curie et bénéficiait de la liberté qu'ont tous les nobles. [Il entendit même dire que] le vieux savait lire et écrire, et il était tellement estimé qu'il aurait mérité d'être vice-président du comitat ou juré...

Dans le comitat de Sopron, déjà à la fin du XVII^e siècle, celui qui ne savait pas écrire ne pouvait être juré de comitat même s'il était un noble très en vue⁸.

Au XVIII^e siècle, dans l'ouest de la Transdanubie, les jurés de comitat et, en général, les propriétaires nobles savaient déjà tous écrire. Dans les archives familiales, les signatures sont en grand nombre et l'on ne peut y trouver une seule croix. On peut aussi examiner le niveau de connaissance en écriture de la petite et moyenne noblesse de l'époque, la recherche étant grandement facilitée par le fait que l'article 27 de la loi de 1715 prescrivait que les nobles ne pouvaient tester qu'en présence de cinq témoins et « qu'avec la signature de chacun d'entre eux ». La loi précisait également que si le testateur était lui-même analphabète, la signature d'un sixième témoin devait suppléer à ce manque.

Les propriétaires nobles les plus en vue conservaient leurs testaments dans les archives familiales, dans des layettes recensées souvent dans l'inventaire des demeures seigneuriales, alors que la petite noblesse confiait ses documents aux archives du comitat, estimant qu'ils s'y trouvaient plus en sécurité. Dans ces testaments du XVIII^e siècle, on en relève cinq cent soixante-seize portant la signature ou une croix de personnes issues de la petite noblesse (testateur ou témoin). Or, le recensement des nobles du département de Vas effectué en 1754 décompte environ deux mille cinq cents personnes imposables issues de la petite noblesse (c'est-à-dire ceux payant l'impôt contrairement aux propriétaires de la petite noblesse) – en fait, il s'agit plutôt des chefs de familles nobles. Notre exemple qui, bien évidemment, prend également en compte les testaments du début et de la fin du siècle, englobe donc environ 23% de la petite noblesse de Vas.

Les résultats de l'étude des testaments montrent que cent cinquante-cinq nobles signaient les testaments en tant que témoins avec leur signature (26,9%

⁸ ANH B 1386 Veszprém, Acta nobilitaria, Fasc. H. I. No. 1.

du total), tandis que le reste, soit quatre cent soixante et onze nobles, ne pouvait que faire une croix. Il ressort clairement de ces données que l'analphabétisme était encore général au XVIII^e siècle dans la petite noblesse de Vas. Les données montrent également le développement de l'alphabétisation : alors que, au cours de la première moitié du siècle, les quatre cinquièmes de la petite noblesse de Vas ne savaient pas écrire leur nom, à la fin du siècle, ils n'étaient plus que deux tiers. En revanche, les documents ne précisent pas la religion du testateur. On ne peut guère dresser de statistiques sur cette base, mais il ressort néanmoins qu'il y avait peu de différences visibles entre les confessions en ce qui concerne l'alphabétisation. Soit on donnait de l'argent à l'école luthérienne, soit on faisait célébrer une messe sur un saint autel : la plupart des testateurs et de leurs amis invités comme témoins apposaient alors une croix au bas de la page.

Au XVIII^e siècle, environ les trois quarts de la petite noblesse du département de Vas était donc analphabète et même à la fin du siècle, les croix restaient majoritaires. Même si ces chiffres montrent l'état arriéré de la petite noblesse de Vas, l'alphabétisation de celle-ci était néanmoins bien plus avancée que celle des paysans du comitat, dont seulement un sur cinquante savait alors écrire son nom. La plupart des fils de la petite noblesse fréquentaient dans leurs villages les mêmes écoles primaires que les enfants des serfs. Et pourtant, les premiers souhaitaient apprendre les lettres en plus grand nombre que les fils de paysans. On peut chercher l'explication de cette supériorité relative dans le fait que le prestige des lettres était plus grand parmi les nobles que parmi les paysans. L'examen de l'aptitude à la lecture des nobles, comme nous le verrons par la suite, confirme l'hypothèse.

On ne dispose pas de sources fiables sur l'alphabétisation des nobles du département de Vas à l'époque suivant le XVIII^e siècle, celle du *Vormärz*⁹. József Hudi a étudié le niveau d'alphabétisation de la noblesse du département voisin, celui de Veszprém, dans la première moitié du XIX^e siècle à partir de plusieurs sources. En 1797, sur deux cent cinquante-huit nobles insurgés (la plupart des insurgés étaient issus de la petite noblesse, le reste étant constitué de serfs et de bourgeois), précisément la moitié (cent vingt-neuf personnes) savait lire et écrire, et 17% (quarante-quatre personnes) lire seulement. Les 33% restant (quatre-vingt-cinq personnes) étaient complètement analphabètes. Il est vrai que les participants à cette insurrection n'avaient qu'une vingtaine d'années et représentaient donc une couche jeune, depuis peu sortie de l'école. Ce n'est que par la suite, dans la première moitié du XIX^e siècle, qu'ils purent devenir témoins – les témoins sont en général des personnes plutôt âgées – ou jurés. Cette forte proportion de personnes sachant lire et écrire est néanmoins remarquable.

⁹ L'époque de renouveau national entre 1825 et 1848.

Dans la commune de Nemesvámos, durant la dernière décennie du XVIII^e siècle, vingt-deux hommes issus de la petite noblesse savaient écrire, contre trente-deux analphabètes. Parmi leurs femmes, József Hudi n'en trouva qu'une seule sachant écrire, contre quarante qui tracent une croix. De 1831 à 1840, quatre hommes sur cinq de la petite noblesse de Nemesvámos savaient déjà écrire (cent trente-sept sur cent soixante-quinze: 78,3%), contre une proportion inverse chez les femmes: quatre cinquièmes de celles-ci étaient analphabètes (soixante sur soixante et onze: 81%). De même, entre 1831 et 1840, dans les villages du bassin de Kál, à Balatonhenye, 52,4% de la petite noblesse masculine savait écrire, à Kővágóörs, la proportion était de 63,5%, à Köveskál de 77,6% et à Monoszló de 73,5%. Parmi la petite noblesse féminine, la proportion n'était que de 9 à 18%¹⁰.

La connaissance de l'écriture se répandit lentement dans la petite noblesse des villages isolés, mais plus rapidement dans les villes. Le niveau d'éducation des femmes resta toujours en retrait par rapport à celui des hommes. L'alphabétisation dans les différents villages montrait des écarts très nets, même si elle était partout remarquable. Dans le département de Veszprém à l'époque de la Réforme, la moitié, voire les trois quarts de la petite noblesse masculine savaient écrire leur nom. Par rapport au XIX^e siècle, cela signifiait une véritable révolution culturelle

LA PETITE NOBLESSE ET LA LECTURE

La lecture, contrairement à l'écriture, ne laisse pas de traces, et les recherches sur l'alphabétisation se fondent presque toujours sur l'écriture ou, plus précisément, sur la capacité à signer, laissant de côté la capacité à lire comme étant, *a priori*, impossible à mesurer. Une source extraordinaire offre pourtant la possibilité dans plusieurs pays de mesurer de manière générale la capacité à lire: en Suède, en Suisse et dans les provinces de l'Allemagne luthérienne, les pasteurs recensaient chaque année le niveau de lecture des fidèles.

Il existe un document qui avait au moins autant de valeur pour la noblesse hongroise que la *Bible*: c'est la lettre de noblesse du noble. Au cas où une lettre de noblesse était perdue ou brûlée – ce qui n'était pas rare en temps de guerre –, le comitat devait enquêter, dans la première moitié du XVIII^e siècle, à l'occasion de l'examen des preuves de noblesse¹¹. Ces examens donnent une bonne

¹⁰ József Hudi, *Az irni olvasás helyzete Veszprém megyében a 18. század végén* [Lire et écrire dans comitat de Veszprém à la fin du XVIII^e siècle], *Levéltári Szemle*, 1995, 4, pp. 38-46.

¹¹ J'ai dépouillé les actes des examens de noblesse (*Investigatio nobilitum*) des comitats mentionnés, en recourant aux documents originaux dans les archives de Szombathely, Košice, Sala, Prešov, Banská Bystrica, et à des microfilms aux Archives nationales hongroises à Budapest pour les autres documents.

image de la couche inférieure, pauvre et nombreuse de la noblesse des villages, parce que les procès-verbaux donnent dix fois plus de témoignages de membres de la petite noblesse que de propriétaires nobles. Les propriétaires nobles portant le titre de *generosus* ne témoignèrent qu'à titre exceptionnel: on ne peut donc pas les étudier systématiquement par ce biais, au demeurant ils savaient tous lire et écrire. Parmi la petite noblesse, nous trouvons des «curalistes», qui ne possédaient que des terres pas plus grandes que la tenure servile, et des «armalistes» dont la seule propriété était leurs lettres de noblesse et qui étaient au service des autres nobles, voire des paysans. Ces armalistes gagnaient leur vie par l'artisanat ou en cultivant éventuellement des terres louées. On connaît leur capacité en lecture grâce à leurs auditions en tant que témoins dans les procès sur la perte de lettres de noblesse. Dans de tels cas, les juges et jurés du comitat rassemblaient les habitants du village – si possible uniquement les nobles – et faisaient prêter serment, d'une part, à ceux qui avaient *lu* la lettre et, d'autre part, à ceux qui l'avaient au moins *vue*.

L'examen de l'aptitude à la lecture est également important du fait que, lors de l'analyse de la capacité à écrire, nos sources, dans presque tous les cas, ne témoignent qu'indirectement de l'écriture de quelqu'un. Il était très rare qu'un document porte une mention comme «rédigé par une autre main, l'auteur ne sachant écrire». Le plus souvent, on y trouve seulement une croix en place de signature, ou des lettres ressemblant de manière suspecte à une autre signature et qui nous suggèrent que le serf ou le noble était analphabète. Cependant, dans les témoignages apportés au cours des examens de noblesse, plusieurs milliers de membres de la petite noblesse, paysans libres, bourgeois des villes et serfs déclarèrent qu'ils ne savaient pas non plus lire. S'il reste impossible de dresser des statistiques générales à partir de ces témoignages, l'image qui en ressort renforce de manière convaincante l'idée que l'analphabétisme était généralement répandu.

Deux arguments de poids peuvent être soulevés contre l'utilisation de ces témoignages: d'une part, les lettres de noblesse étaient toujours rédigées en latin, donc le noble qui ne connaissait pas le latin, mais qui lisait couramment le hongrois, était également compté parmi les analphabètes. D'autre part, parmi les témoins ayant prêté serment, on trouvait toujours de nombreux personnages âgés, qui surent jadis peut-être lire mais dont la vue a baissé par la suite: de ce fait, ils ne pouvaient lire les lettres de noblesse, et non pas parce qu'ils étaient analphabètes. Si l'on examine de plus près une authentique lettre de noblesse, ces deux arguments peuvent cependant être écartés. Les chartes étaient en effet rédigées avec de merveilleuses lettres calligraphiées, facilement lisibles et de grande taille. Les éléments les plus importants, le nom du roi ayant conféré le titre et celui de la personne anoblée, figuraient le plus souvent en lettres d'or. Celui qui ne parlait pas latin mais qui connaissait l'alphabet pouvait assurément au moins lire les noms, et même les personnes âgées pouvaient lire les grandes lettres d'or.

Sur plusieurs centaines de témoignages recueillis lors des examens de noblesse, on n'en trouve qu'un seul où le témoin se reporte au fait qu'il ne pouvait plus lire à cause de sa vieillesse : András Meggyessy, soixante-quatorze ans, noble de Tállya, déclare, en 1745, qu'il avait vu et lu la lettre de noblesse donnée à János Pap par l'empereur Léopold I^{er} et qui fut dérobée par la suite de la maison¹² de Mihály Gál à Szepsi. Le témoignage parut suspect et, un an et demi plus tard, Meggyessy fut de nouveau interrogé. Cette fois, il affirma avec forte conviction qu'il avait non seulement vu mais également lu la lettre de l'empereur Léopold, laquelle « était écrite en latin et en hongrois » – mais, étant donné qu'il n'arrivait jamais que de telles chartes contiennent du texte hongrois, il devint évident qu'il n'avait pas lu la lettre de noblesse. Le jury chercha donc à savoir si Meggyessy savait vraiment lire. Celui-ci troublé déclara alors que « à cause de sa présente vieillesse, lire lui était impossible » (*se autem pro nunc ob senilem statum suum lectionis incapacem fateretur*) – clairement, un mensonge, tout comme le fait qu'il prétendait avoir lu la lettre de noblesse, laquelle, selon toute probabilité, n'exista jamais. Le fils de Mihály Gál, de la cave duquel le document était censé avoir disparu, déclara qu'il n'avait jamais gardé chez lui aucune lettre de noblesse. En même temps, les jury découvrirent que Meggyessy, qui ne pouvait pas lire soi-disant à cause de son âge avancé, était le cousin au premier degré de János Pap, lequel désirait être anobli. Il se trouvait dès lors récusé comme témoin impartial. András Meggyessy ne pouvait pas lire la lettre de noblesse, non parce qu'il était vieux, mais parce que, d'une part, il ne savait pas écrire et que, d'autre part, le document n'avait jamais existé.

En dehors du département de Vas, dont le territoire est au cœur de notre étude, on trouve des données suffisantes pour évaluer la capacité des nobles à lire dans les dossiers des examens de noblesse du département voisin de Zala et en Haute-Hongrie, dans les départements d'Abaúj et de Borsod. Dans ces quatre départements vivait une noblesse très nombreuse : dans celui de Vas, selon le recensement de 1784, 6,7% des habitants étaient nobles, 6,9% à Zala, 7,9% à Abaúj et 14,9% à Borsod. Même si l'on ne dispose pas de résultats statistiques, l'image qui ressort de plusieurs centaines de témoignages caractérise bien la relation de la petite noblesse avec l'écriture. On peut déjà constater qu'il serait erroné de mesurer l'alphabétisation aux XVII^e et XVIII^e siècles sur la base des statistiques de l'époque, c'est-à-dire en utilisant les recensements de l'époque du dualisme. Bien qu'un grand effort ait été fait pour la collecte de données, les chiffres ne peuvent qu'indiquer de grandes tendances en complément d'une enquête complète qui resterait à faire.

Dans le département de Vas au XVIII^e siècle, on décompte cent dix-neuf petits nobles intervenant comme témoins, soit 4,8% des deux mille cinq cents

¹² Il s'agit ici d'une maison dans une région de vignobles (hongrois *pince*, littéralement « cave », mais aussi plus largement maison viticole – *boros pince*).

personnes imposables (les chefs de famille membres de la petite noblesse) recensées en 1754. Bien que cette proportion ne puisse être généralisée, elle donne une bonne idée de la capacité à lire de la noblesse – beaucoup d'études sur l'alphabétisation appuient leurs conclusions sur des échantillons plus étroits. Sur ces cent dix-neuf personnages (de sexe masculin), trente-quatre savaient lire (28,6%) et quatre-vingt-cinq (71,4%) en étaient incapables. Parmi ceux nés au XVII^e siècle, dix-huit savaient lire et soixante-dix non. Les jeunes nobles nés au XVIII^e siècle sont moins nombreux parmi les témoins: onze savaient lire, et dix non. La date de naissance de dix de nos personnages ne nous est pas connue. L'évolution est sans ambiguïté: parmi les plus âgés, on trouvait beaucoup moins de nobles sachant lire. Un travail analogue a été effectué dans le comitat voisin de Zala où, lors des examens de noblesse, on trouve cinquante-neuf membres de la petite noblesse comme témoins dont le témoignage permet de savoir s'ils savaient lire ou non. Pratiquement les trois quarts, soit quarante-quatre, sont incapables de lire les lettres de noblesse, contre quinze qui en sont capables. La proportion est, pour l'essentiel, identique à celle du département de Vas.

Il ressort en outre de l'étude des examens de noblesse que la capacité à lire, tout comme celle à écrire, apportait un grand prestige social. Celui qui savait lire en était fier et essayait de le mettre en avant, alors que celui qui ne savait pas lire en avait honte et cherchait à le dissimuler. Les nobles qui déclaraient quand même ouvertement ne pas savoir lire étaient généralement des personnes âgées. En 1718, Mihály Salamon était déjà très vieux puisque, d'après ses propres aveux, il avait cent dix ans. On comprend donc que ce noble à l'âge patriarcal ou, tout au moins, considéré comme très vieux n'ait eu aucune honte de son illettrisme. Le témoin avoua que, au cours de l'examen, il avait connu le noble en question, mais «étant donné qu'il[le témoin] était analphabète, il n'avait pas prêté attention à ses lettres». Imre Petruss, vivant à Órisziget dans le département de Vas, n'avait lui non plus aucune honte de son illettrisme: «Bien que le témoin ne sache pas lire – il en vient tout de suite à l'essentiel –, il avait entendu maintes fois des nobles de haut rang lire de semblables lettres» dans lesquelles se trouvait également citée la famille Nagy.

En 1727, Petruss se donne quatre-vingt-huit ans, c'est-à-dire qu'il était né au milieu du XVII^e siècle, et estimait donc que son analphabétisme n'était pas honteux. Cette même année-là, un noble de Vas qui se donne une fois soixante-dix ans, une autre quatre-vingts ans, ne cache pas non plus son illettrisme, déclarant qu'«il ne savait pas quel était le nom inscrit dans la lettre de noblesse, étant donné qu'il ne savait pas écrire». À Pápa, József Lévai, quatre-vingt-un ans, ne cache pas non plus le fait que la lettre de noblesse «fut entre ses mains, mais, étant donné qu'il ne savait écrire, il ne put la lire». Ces personnes âgées témoignèrent donc, et les deux témoins de Vas le firent même encore au début du XVIII^e siècle, la pression sociale n'étant pas encore trop forte, qui, au cours du siècle, fera de la véritable ou apparente capacité à écrire et à lire une

question de prestige. En 1754, six nobles durent répondre aux questions d'une députation: aucun d'eux ne savait lire mais seulement trois – les plus âgés (entre soixante-huit et soixante-dix ans) – avouèrent ouvertement être analphabètes. Finalement, le dernier témoin, un serf des comtes Batthyány, âgé de soixante-dix ans et venant de Kapornak, était le seul à avoir lu la lettre de noblesse mise en cause. Lors de ce procès donc, à côté des nobles d'Órség qui étaient tous analphabètes, ce serf seul savait lire.

Celui des nobles qui, en revanche, savait écrire, mettait volontiers l'accent sur son niveau d'éducation. Un parent de Szepesd des nobles de Mihályfa, put apporter son témoignage sur le caractère noble de ces derniers car il en avait entendu parler maintes fois dans sa famille et «auprès d'autres personnes âgées, et aussi parce que lui-même sachant écrire l'avait lu et appris de lettres de noblesse». Péter Töreky, de Zala, met également l'accent sur le fait qu'«il savait lire et donc avait lu la lettre de noblesse des Szita». Il attire, à juste titre, l'attention sur son niveau d'éducation car, au XVIII^e siècle, l'aptitude à la lecture n'était nullement répandue dans les cercles de la petite noblesse de Vas et de Zala. Il était particulièrement important d'affirmer sa connaissance de l'écriture si le noble ayant témoigné n'avait finalement pas lu la charte. Dans le cas où les nobles savaient écrire mais avaient signé d'une croix pour cause de maladie, ils protestaient contre l'appellation d'analphabètes. De la même manière, les nobles sachant lire insistaient sur leur niveau d'éducation: dans les cas où ils n'avaient pas lu le document, ils déclarèrent haut et fort que ce n'était pas à cause de leur ignorance qu'ils ne pouvaient lire les lettres de noblesse.

János Várassi, de Felsőlendva, témoigna, en 1726, qu'il avait entendu dire que son voisin avait pris possession d'une lettre de noblesse que lui-même «avait également entendue lire par d'autres personnes. Toutefois, bien qu'il sût lire, il ne l'avait pas lue, étant donné qu'il ne l'avait jamais eue entre ses mains». Márton Szócs, de Jánosháza, souligne lui aussi son aptitude à lire, bien qu'il ne fût pas noble, mais seulement serf. Alors que Márton Varga Bukovics prenait un verre chez lui, il sortit de sa sacoche une lettre en lançant: «Ceci est ma lettre de noblesse. Bien que ce témoin [Szócs] sût lire, il vit seulement la lettre. En effet, il ne put la lire car elle était cachetée...»

LA PETITE NOBLESSE «ILLETTRÉE» DE HAUTE-HONGRIE

On peut mettre en parallèle, à titre de vérification, les études menées sur la région située à l'ouest de la Transdanubie et celles des comitats d'Abaúj et de Borsod situés en Haute-Hongrie. Dans cette région, aujourd'hui slovaque, il ressort des témoignages que le fait de savoir lire et écrire était plus important qu'en Transdanubie occidentale. Il est évidemment difficile de traduire en chiffres l'impression qui émane des sources, mais les témoignages traitant de manière condescendante l'analphabétisme étayaient clairement cette idée. En 1744, le

représentant des nobles d'Erdőbénye et les autres nobles témoins déclarèrent d'une même voix : « à l'époque ancienne où Pál Balog n'était encore qu'un nourrisson, son père l'a abandonné », et il devint donc orphelin. Sa mère ensuite, par deux fois, se remaria, « mais étant donné que les beaux-pères de l'enfant refusèrent d'éduquer le bambin », celui-ci grandit donc ici et là. « Puisqu'il fut élevé comme un orphelin, il n'apprit donc pas à lire » et devint le porcher du village. Cet enfant noble à l'abandon ne fréquenta pas l'école, personne ne s'occupait de son éducation et il resta donc analphabète. Je ne crois pas que ce fait aurait suscité la même stupéfaction chez les nobles des villages de Vas ou de Zala.

On trouve de nombreuses données intéressantes et des descriptions réalistes dans les examens de noblesse du comitat d'Abauj sur le niveau de lecture des membres de la petite noblesse ou sur leur analphabétisme. Néanmoins, on ne peut dresser de statistiques à partir de ces témoignages, du fait que le nombre des nobles sur lesquels on puisse affirmer avec certitude qu'ils savaient lire ou non, est trop faible. Toutefois, dans le département de Borsod, j'ai identifié cent soixante-quatorze hommes de la petite noblesse dont le témoignage nous permet de savoir s'ils savaient lire ou non : soixante-dix-huit (44,8%) savaient lire, et quatre-vingt-seize (55,1%) non. La proportion de l'alphabétisation est donc nettement supérieure à celle de la Transdanubie occidentale et des départements de Vas ou de Zala. Bien que je souligne encore le caractère très relatif de ces chiffres, la forte proportion de nobles sachant lire confirme ce que les sources suggéraient, à savoir que, en Haute-Hongrie, la capacité à lire et à écrire était apparemment plus importante. Pour qu'on puisse affirmer si cette supériorité relative – plus de la moitié des membres de la petite noblesse ne faisaient que tourner les pages des lettres de noblesse sans y comprendre grand chose et jetaient un simple coup d'œil sur les « belles lettres dorées » – s'explique par le fait que, en Haute Hongrie, la majorité des membres de la petite noblesse étaient protestants et surtout que, dans cette région plus riche, localités importantes et écoles de qualité étaient en nombre, des recherches plus approfondies seraient encore nécessaires.

Mais ce qui ressort clairement des témoignages, c'est que, pour un membre de la petite noblesse, habiter dans une ville fréquentée ne signifiait pas nécessairement qu'il savait lire. Le quart des cent soixante-quatorze membres de la petite noblesse de Borsod ayant fait une déclaration venaient de la ville de Miskolc¹³, mais dix-huit seulement (40%) savaient lire et vingt-sept (60%) « ne savaient pas l'écriture ». C'est-à-dire que, parmi la petite noblesse de la ville, la proportion de ceux sachant lire était plus faible que dans l'ensemble du département de Borsod. Dans un autre bourg du comitat de Borsod, Mezőcsát,

¹³ Nous employons ici le terme de « ville » pour rendre compte de l'importance démographique de Miskolc, mais, sur le plan juridique, il ne s'agit pas d'une ville (*Stadt*), mais d'un « marché » (*Markt*). Les catégories allemandes sont celles également suivies en Hongrie, pour lesquelles il n'existe pas d'équivalent réel en français.

on trouve une proportion un peu plus élevée qu'à Miskolc: douze témoins sur vingt-cinq avaient lu les lettres de noblesse dont il s'agissait, contre treize qui n'en étaient pas capables.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le prestige de savoir lire – parallèlement à l'expansion de l'alphabétisation – devint de plus en plus grand, et les nobles plus âgés préférèrent cacher leur ignorance. En 1773, à Hegyalja, un noble de soixante-seize ans venant de Szántó et un autre de soixante-quatorze ans venant de Tállya, un autre encore venant de Mád et déclarant avoir cent trois ans, affirmèrent seulement avoir vu la lettre de noblesse. Néanmoins, ils estimèrent superflu de mettre l'accent sur leur propre incapacité à lire. De même, un noble de Fóny déclara qu'il n'avait pas lu la lettre de noblesse de la famille Vitelky, bien que celle-ci fût en sa possession depuis des années – il ne savait donc certainement pas lire, mais ne tenait pas à le souligner devant le tribunal. Les nobles désignaient volontiers leur analphabétisme par des périphrases. Ainsi, dans le comitat d'Abauj au milieu du siècle, répugnait-on à mentionner son ignorance de la lecture. Un noble de Böcs avoua, en 1742, qu'il avait vu la lettre de noblesse et l'avait également fait lire par le notaire du village, sans rien de plus, comme, par exemple, qu'il ne savait pas lire. Lorsque les paysans et les nobles témoignaient en commun, les premiers, en général, reconnaissaient leur analphabétisme sans aucune honte, alors que les seconds l'évoquaient plutôt par des périphrases. Deux vieillards de Szepsi, âgés de soixante-dix ans témoignèrent, en 1743, à propos de la lettre de noblesse d'István Kállay. Le premier témoin, un serf, ne tergiverse pas: «Il a vu la lettre de noblesse, mais ne l'a pas lue étant donné qu'il est illettré». Le second, un noble, dit seulement ceci: «Il l'a vue, mais ne l'a pas lue», et pourtant il ne s'entendait certainement pas plus aux lettres que l'autre.

Les «illettrés» auraient volontiers tenu secret leur manque d'éducation. On en trouve quelques-uns qui déclaraient qu'ils ne savaient pas lire seulement au moment de l'authentification, c'est-à-dire lors de l'examen ultérieur des déclarations. Quand, par exemple, on voulut faire payer l'impôt à János Bukó – comme l'avoua en 1766 un noble de Pálháza – «il posa sur la table sa lettre de noblesse et prouva son caractère noble en faisant expliquer sa lettre de noblesse par son propriétaire». Lors de l'authentification, la députation ne se contenta pas de cette réponse et demanda si, oui ou non, le témoin savait lire. Celui-ci fut contraint d'avouer qu'il avait seulement entendu que «la lettre de noblesse était au nom de Márton Bukó, lui-même ne l'ayant lue, puisqu'il ne savait écrire». Les témoignages des analphabètes concordaient volontiers avec ceux des personnes plus éduquées, pour éviter la honte d'avouer qu'ils ne savaient pas lire. En 1749, János Magyar, de Telkibánya, affirma qu'il en savait tout autant que le noble de Gönc précédemment cité. Lors de l'authentification, il dut toutefois reconnaître que, tout comme le premier témoin, il connaissait lui aussi les nobles en question, mais ne put affirmer si c'était leur nom sur la lettre de noblesse «car, ne sachant lire, il ne les avait pas lus dans la lettre de noblesse».

En 1753, Mihály Kegyes, de Kér, affirma, lors de sa déposition, qu'il pouvait seulement répéter ce que deux autres nobles qui avaient lu quelquefois le document en question avaient déjà dit avant lui. Lors de l'authentification, il dut cependant revenir sur ses déclarations: il avait effectivement vu la lettre de certificat émise par le comitat à propos du caractère noble de János Nemes, mais lorsqu'on lui demanda si cette lettre était rédigée en latin ou en hongrois, il fut contraint d'avouer qu'il n'en savait strictement rien et que, de plus, il n'entendait rien au latin. Il n'avait donc à peine vu la charte, tout au plus l'avait-il « eue en main et palpée », d'après l'expression d'un autre témoin. En Abaúj, comme dans le département de Borsod, parmi les membres de la petite noblesse, celui qui ne savait pas lire en avait honte et tentaient d'éviter d'avoir à avouer qu'ils regardaient inutilement « les belles lettres ».

C'était la raison pour laquelle le témoin mettaient souvent l'accent sur le fait qu'il avait « vu de ses yeux » la lettre de noblesse. En 1752, un noble de Kondó, âgé de soixante ans, affirma, d'après le brouillon de son témoignage au cours de l'examen de noblesse devant la députation du comitat, qu'il avait « vu effectivement » la lettre de noblesse de la famille Lukáts, mais « ne sachant pas lire et ne l'ayant pas entendue lire par quelqu'un », il ne put donc en dire plus. Le passage faisant référence à l'analphabétisme fut toutefois supprimé de la version finale, sans doute sur la demande de ce noble ayant témoigné. On peut lire dans le texte définitif, pour le reste fidèle mot à mot au brouillon, qu'il vit effectivement le document mais ne l'entendit pas lire par quelqu'un d'autre et ne savait donc rien sur son contenu. Tout comme dans les départements de Vas ou d'Abaúj, il arrivait souvent dans celui de Borsod que, si des nobles et des non nobles témoignaient ensemble, ces derniers avaient plus de facilité à avouer leur ignorance de l'écriture. Plus la personne était âgée, plus elle avouait facilement que « à la lecture, elle ne s'y entend pas ». En 1740, János Szabó, noble de quatre-vingts ans, avoua simplement son analphabétisme, quand ses deux compères de soixante et soixante-cinq ans s'efforçaient de décrire la situation par des périphrases. Au contraire, le noble de Mezőcsát passant en dernier lança fièrement que « non seulement il avait vu la lettre de noblesse, mais il l'avait également lue ».

Celui qui savait lire mais n'avait jamais lu la charte parce qu'il n'en était pas capable représentait une exception. Le noble de Szikszó, János Nagy, ancien bourgeois de Megyaszó, se souvient en 1752 qu'il avait vu « le noble sécher sa lettre de noblesse au dessus du four ». Nagy voulait la lire, mais son propriétaire ne le permit pas parce que Nagy était saoul: il lui dit que, le jour où il serait sobre, il la lui donnerait à lire. Ceci ne se produisit jamais et, à cause de sa propension à l'ivresse, Nagy ne put – comme s'il avait été analphabète – témoigner avec certitude si ce document de grande valeur appartenait ou non au noble en question.

Les examens de noblesse dressent donc une image inquiétante du niveau en lecture de la couche inférieure de la noblesse. Plus de 70% des membres

interrogés de la petite noblesse des comitats de Vas et de Zala ne reconnaissent même pas les lettres et plus de la moitié de la petite noblesse de Borsod ne sait pas lire. Il est vrai que la majorité des nobles ayant témoigné dans les départements de Vas et de Zala et presque tous ceux du département de Borsod, en se basant sur leur âge déclaré, étaient nés au XVII^e siècle. De plus, le réseau des écoles de Vas et de Zala ne se développa qu'après le reflux des Turcs et après les guerres des Kouroutz, c'est-à-dire dans la première moitié du XVIII^e siècle, parallèlement au renouveau de l'Église catholique. À cette époque, le nombre de membres de la petite noblesse sachant lire s'accrut sans doute rapidement, également dans cette région. Nous n'avons néanmoins aucune source sur le niveau de lecture de la petite noblesse ayant grandi dans le nouveau système mis en place au XVIII^e siècle. Sur la base des testaments, il semble que, dans la petite noblesse du comitat de Vas, les personnes sachant lire étaient déjà majoritaires à la fin du XVIII^e siècle (mais ce n'est qu'une supposition), tandis que celles qui savaient écrire étaient encore très minoritaires.

DU MANQUE D'ÉDUCATION DE LA PETITE NOBLESSE DANS UNE COMÉDIE DE L'ÉPOQUE

Le problème essentiel de toute recherche sur l'histoire du comportement est que l'on ne peut savoir quel pourcentage de la couche sociale examinée se cache sous l'image émergeant de l'examen des sources. L'une des pièces de théâtre les plus célèbres du XVIII^e siècle – ou plus exactement un drame d'école –, *Le mariage de Mihály Kocsonya*, montre clairement que l'image ressortant des examens de noblesse, celle d'une petite noblesse inculte, vivant de belles paroles, et au système de valeurs spécifique, coïncide avec la manière dont les contemporains de l'époque se la représentaient. On joua la pièce pour la première fois en 1756 à Sátoraljaújhely. Ses auteurs, Márton Billisics et Mihály Szabadhegyi, étaient, d'après toute probabilité, des moines paulistes. Dans la pièce, Péter Berbencze, un noble hongrois pauvre, s'évertue à marier sa fille un peu âgée à Mihály Kocsonya, un noble encore plus pauvre, qui répond aux questions concernant ses propriétés sans dire un mot et en se grattant de plus en plus. La comédie commence par la scène où le père, habillé de vêtements en lambeaux, fouille dans de vieux papiers contenus dans une boîte. Lorsqu'arrive le prétendant, Mihály Kocsonya, Berbencze lui tend sa lettre de noblesse. Kocsonya s'écrit alors : « Hé ! Sieur Berbencze ! Vous, tel que je le vois, vous êtes noble ». Berbencze rétorque :

En toutes circonstances !... Et à l'occasion de la prochaine révision des lettres de noblesse, je vais la présenter. Si vous n'y croyez pas, poursuit-il, vous n'avez qu'à la lire ou jeter un œil sur le sceau royal... Vous êtes sûrement plus cultivé que moi...

Ni le prétendant, ni le père ne pouvaient néanmoins lire la charte royale. Le futur gendre sortit également de sa botte sa lettre de noblesse et la mit sous le nez du père pour prouver son caractère noble : « Si vous n'y croyez pas, vous

n'avez qu'à la lire». Sur ce, le futur beau-père battit rapidement en retraite: «Je vous crois, mon cher fils», et tous deux renoncèrent finalement à déchiffrer les lettres de noblesse ¹⁴.

Mihály Kocsonya est la caricature du noble du XVIII^e siècle possédant uniquement des lettres de noblesse mais aucune propriété. En fait, les deux nobles, qui se trompent en prononçant les expressions latines – *corpus juris* (corps du droit) devient *porcus juris* (le porc du droit) – et se montrent l'un l'autre leur unique trésor (leur lettre de noblesse), malgré leur analphabétisme, semblent bien être des personnages réels, à peine caricaturaux, d'après l'image qui ressort des examens de noblesse.

István György TÓTH †

¹⁴ *Magyar drámaírók* [Les dramaturges hongrois], Péter Nagy (éd.), Budapest, 1981, pp. 703-705.